

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS RHIN



COMMUNE DE SAINT-PIERRE-BOIS

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Pierre-Bois, dûment convoqué le quatorze avril deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie sous la présidence du Maire Alain MEYER.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur DONTENVILLE Yves, Madame GEISLER Nadia, Monsieur HERBST Laurent, Madame KANDEL Stéphanie, Monsieur KOENIG Bertrand, Madame REIBEL Emilie, Madame RESCH Valérie, Madame SCHWAB Virginie, Monsieur SEINCE Christophe, Monsieur SENENTZ Hubert, Monsieur STOCKER Frédéric, Madame WACH Marie-Thérèse

ETAIENT ABSENTS :

TESTA Céline donne procuration à RESCH Valérie
ERNST Cédric donne procuration à STOCKER Frédéric

Secrétaire de séance : RESCH Valérie

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du compte rendu du conseil du 30 mars 2026**
- 2. Travaux éclairage public rue Principale**
- 3. Parking terrain de football**
- 4. Points divers**

N°1 : Approbation du compte rendu du conseil du 30 mars 2026

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 mars 2026 est approuvé par 15 membres présents.

DÉLIBÉRATION N°2026 / CM4 / N°2 TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE PRINCIPALE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'engager des travaux de rénovation de l'éclairage public situés rue des Primevères jusqu'au giratoire Hohwarth.

Le montant total estimatif de l'opération, établi sur la base des devis présentés par les entreprises AETP et Citeos, est le suivant :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
AETP	16 695,00 €	20 034,00 €
Citeos	18 435,00 €	22 122,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public sur la rue Principale et retient l'offre de l'entreprise AETP ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet et à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

DÉLIBÉRATION N°2026 / CM 4 / N°3 PARKING TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur le Maire rappelle qu'au courant de l'année 2024, la commune de Saint-Pierre-Bois avait autorisé provisoirement l'entreprise ID Rénovation à installer sur le « parking bus » du spectacle son et lumière quelques matériaux de recyclage et engins de chantier. En effet, obligée de quitter la zone industrielle de Triembach au Val dans un délai très court, l'entreprise ID Rénovation n'avait pas de solution de repli et la commune a bien voulu proposer une solution de « dépannage », la seule condition était la remise en état du site lors du départ.

Cette activité, même limitée dans le temps, a généré des réactions tant au niveau du conseil municipal que des citoyens de la commune (dévalorisation de l'entrée du site menant à l'église St-Gilles, lieu de pèlerinage, Chemin de l'église à peine praticable sur la partie concernée à cause de boues récurrentes).

De plus la Communauté de communes de la Vallée de Villé a alerté la commune sur le fait que ces activités sont encadrées et autorisées uniquement dans des zones bien définies par le PLUI.

L'association « Alsace Nature » s'inquiétait elle de la pollution générée sur le site par les gravats déposés.

La commune demande donc à l'entreprise ID Rénovation de préparer son départ du site et fixe l'échéance de la fin d'activité et la remise en état du parking pour le 1^{er} novembre 2026.

La Comcom de la Vallée de Villé ayant été mise en cause lors de l'échange qui a suivi la proposition, M. le Maire suggère aux entreprises de contacter l'EPCI pour évoquer le problème des matériaux à recycler.

M. le Maire évoquera également ce sujet lors du prochain bureau de l'EPCI.

DECISION PRISE PAR 2 VOIX CONTRE ET 13 VOIX POUR.

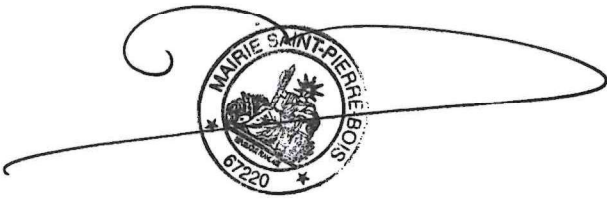
N°4 : Divers

- La journée citoyenne se tiendra le samedi 16 mai 2026.
- Proposition est faite pour l'achat d'une télé afin de pouvoir projeter les documents lors des séances du conseil municipal.
- Présentation du plan de projet de division au « quartier Hutten ». Des discussions vont être menées avec les différents propriétaires.
- Le contrôle sécurité de l'aire de jeux aura lieu mardi 21 avril à 9h. Une inauguration est prévue le samedi 30 mai 2026 avec invitation des divers partenaires.
- Les bénéfices de la bourse aux livres ont permis le financement de deux nouveaux bacs de fleurissement. Ils vont être mis en place rue Saint-Gilles à Hohwarth.
- La mise en peinture de la salle du conseil est prévue pour courant de l'été 2026.
- Départ du locataire de l'appartement situé au-dessus de la mairie. Proposition est faite de rajouter une clause lors de la relocation, dans ce sens que le locataire doit repeindre l'appartement avant son départ.

- Journée de nettoyage à prévoir pour la parcelle Million, acquise en Biens sans maître, à côté du terrain de football.
- Une intervention de M. Florent ALLANIC, référent commune pour les frelons asiatiques, a permis de cerner l'ampleur des problèmes créés par cette espèce nuisible. Il nous a également exposé les réponses apportées par l'association des apiculteurs en termes de précaution et de lutte avec le soutien de la ComCom.

Saint Pierre Bois, le 20/04/2026
Le Maire, Alain MEYER

La secrétaire de séance
Mme Valérie RESCH



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "RESCH", is written over the printed name of the secretary.

Accusé de réception en préfecture
067-216704304-20260420-PV_20_04_2026-DE
Date de télétransmission : 18/06/2026
Date de réception préfecture : 18/06/2026